



Office National des Forêts

PROJET LABELISE BAS CARBONE EN FORÊT DOMANIALE DE SAMOUSSY

CONTEXTE DU PROJET

Situé à moins de 10km de Laon, le massif est géré de façon durable par l'ONF depuis le XVIIIème siècle. Sa proximité avec la ville en fait également un lieu très fréquenté par le public. La qualité technologique des chênes de cette forêt est reconnue par les transformateurs locaux. L'ONF maintient par ailleurs plusieurs espèces végétales remarquables dans le cadre de la gestion de la forêt.

Ce projet de reboisement en forêt domaniale de Samoussy concerne une superficie de 23,43 Ha ayant subi des dépérissements intenses de peuplements d'épicéas par des scolytes sur les années 2018 et 2019.

L'origine et la période de l'impact (inférieures à 5 ans) rendent ce projet éligible aux critères du Label Bas Carbone.

DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet vise à remplacer le peuplement d'épicéas par des essences non vulnérables aux scolytes et adaptées à l'évolution anticipée du climat dans la région. Sur la base du guide du Soissonnais et des dernières recommandations en matière d'adaptation des essences au changement climatique, ces éléments de diagnostic, couplés avec l'autécologie des essences, nous amènent à retenir le mélange suivant : Chêne sessile, Chêne pubescent, Cèdre de l'Atlas, Pin laricio de Corse, Alisier torminal, Pommier, Poirier et Cormier.

Les feuillus seront installés en mélange intime et les résineux par bouquets au milieu de cette base feuillue. Ce boisement sera notamment composé d'essences favorables à la biodiversité locale.

En moyenne, 1400 plants à l'hectare seront plantés en employant la technique du potet travaillé.



Compensation carbone

OBJECTIFS DU PROJET

Créé en 1964, l'ONF est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France. Au titre du régime forestier, il gère 4,6 millions d'hectares de forêts publiques en métropole et 6,4 millions d'hectares dans les départements d'outre-mer. Fort d'une très longue expérience en matière de gestion forestière, l'Office se place donc naturellement en tant qu'acteur de choix disposant de toutes les forces et atouts nécessaires à la réussite de ce projet visant à participer à l'amélioration de la résilience des forêts au changement climatique. La solution technique innovante apportée offrira de nettes améliorations quant à l'écosystème forestier. Environ 3900 tonnes de CO² seront séquestrées et stockées sur les 30 ans à venir.

LES + DU PROJET

L'ONF assurera un reboisement des parcelles concernées par des essences non vulnérables aux scolytes et adaptées aux scénarii d'évolution du climat. L'Office mène en effet, par le biais de son département R&D de vastes études permettant d'observer et d'évaluer l'adaptation de différentes essences face aux changements climatiques, et favorise désormais les reboisements diversifiés (forêt mosaïque) afin de limiter les dépérissements liés aux attaques extérieures. Les essences ont d'autre part été choisies pour leurs caractéristiques favorables à la biodiversité locale.

En parallèle, ce projet s'inscrit dans une démarche globale visant à intégrer un certain nombre de co-bénéfices :

- La forêt domaniale de Samoussy adhère à la certification de gestion durable PEFC ;
- Le soin apporté à la préparation et la technique employée (potet travaillé) permettront de favoriser la reprise des plants ;
- Parmi les 8 essences composant la palette végétale sélectionnée, plus de 40% essences plantées sont autochtones donc déjà adaptées localement ;
- Un soin particulier sera apporté au maintien d'arbres ou de bordures boisées d'intérêt écologique, à l'intérieur ou en limite des parcelles à reboiser.



Compensation carbone